

L'ART À L'ABRI PATAUD (LES EYZIES, DORDOGNE)

Brigitte et Gilles DELLUC*

Résumé

L'abri Pataud est un gisement de référence pour le début du Paléolithique supérieur. Des vestiges d'art paléolithique, sous toutes ses formes (pièces insolites, objets décorés, éléments de parure, art sur blocs et art pariétal), ont été découverts, sauf exceptions, dans les niveaux archéologiques au cours des fouilles. Ils sont donc bien datés et bien localisés dans les structures d'habitat.

Abstract

The site of Abri Pataud is a reference deposit for the beginning of the Upper Palaeolithic. Vestiges of Palaeolithic art, in all its forms (unusual forms, decorated objects, ornamentation elements, art on blocks and parietal art), have been discovered, with some exceptions, in the archaeological levels during excavation. They are thus dated well and clearly associated with the habitat structures.

L'abri Pataud aux Eyzies (Dordogne) est un gisement de référence du début du Paléolithique supérieur. Le site appartient aujourd'hui au Muséum national d'Histoire naturelle.

Il est connu depuis le XIXe siècle: de superbes feuilles de laurier étaient parfois découvertes à fleur de sol, devant ce qui était à l'époque une petite exploitation agricole. Au début du XXe siècle, des observations avaient été faites par Denis Peyrony lorsque l'on avait creusé les fondations de la boulangerie Vignaud, à quelques dizaines de mètres en aval et à une dizaine de mètres en contrebas de la ferme Pataud, au niveau de la plaine d'inondation de la Vézère: il y signalait du Moustérien et de l'Aurignacien.

En fait, le gisement est devenu célèbre à la suite des fouilles effectuées sous la direction de Hallam L. Movius entre 1953 et 1964. Elles ont révélé une très importante stratigraphie comportant quatorze niveaux archéologiques: neuf niveaux d'Aurignacien et quatre niveaux de Gravettien, surmontés par des niveaux solutréens très superficiels. Elles ont

livré un matériel lithique et osseux abondant et des témoins d'activité artistique.

Ces travaux sont connus grâce aux publications de H.L. Movius et de ses collaborateurs (Movius 1977; Bricker *et al.* 1995). A l'emplacement même des fouilles, le Moustérien n'existe pas, mais une fouille de sauvetage effectuée à une cinquantaine de mètres en aval, à l'emplacement de la boulangerie Vignaud, au cours des années 1980, a permis d'effectuer les raccords stratigraphiques nécessaires.

Depuis 1989, l'étude méthodique du matériel recueilli par l'équipe Movius a été reprise par les chercheurs du laboratoire de préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle. La présente communication s'inscrit dans le cadre de cette nouvelle série de recherches (*cf* le poster consacré à l'abri Pataud et les communications de L. Chiotti, R. Nespoulet, C. Pottier, A. Vannoorenberghé et C. Vercoutère au cours du présent Congrès).

Localisation

L'abri Pataud est situé en rive gauche de la Vézère entre l'abri de Cro-Magnon et le confluent de la Vézère et de

(*) U.M.R. 6569 du C.N.R.S., Muséum national d'Histoire naturelle, Abri Pataud, F-24620 Les Eyzies; Le Bourg, F-24380 Saint-Michel-de-Villadeix.

la Beune. À cet endroit, la rivière est bordée par de hautes falaises de calcaire coniacien, creusées de deux niveaux d'abris superposés, en cours d'évolution sous l'effet de l'érosion. C'est l'effondrement progressif de l'abri inférieur, au cours de la glaciation de Würm, qui, à l'emplacement de l'abri Pataud, est à l'origine de la conservation en stratigraphie des vestiges de la vie des hommes pendant une quinzaine de millénaires, entre - 35.000 et - 20.000 ans environ. Les dépôts forment, au pied de la falaise, un énorme talus d'une centaine de mètres de longueur et d'une dizaine de mètres d'épaisseur. Les fouilles de H.L. Movius ont concerné la partie amont du talus, dans l'axe d'une forte concavité du rocher, et sont limitées à une bande de douze mètres de largeur. La tranchée de fouilles est réduite à six mètres de largeur pour les niveaux inférieurs. Elle s'étend sur seize mètres pour les niveaux supérieurs.

Au temps de l'exploitation agricole, c'est-à-dire avant les années 1950, une grange s'élevait encore en haut du talus, contre la falaise, sous les vestiges de l'auvent de l'abri supérieur, exactement au-dessus de la future tranchée des fouilles de H.L. Movius. Elle a été démontée pour permettre la fouille. La maison d'habitation de la famille Pataud est située un peu plus en aval, contre la falaise, à peu près au centre du talus. Ce bâtiment est aujourd'hui transformé en centre de recherches. Immédiatement en aval de la maison, il demeure une importante portion non effondrée de l'abri inférieur ou abri Movius, qui a été utilisée comme cave par les agriculteurs sans doute pendant des décennies. Cette cave troglodytique a servi de réserves et de cuisine pendant les fouilles d'H.L. Movius. Elle est aujourd'hui aménagée en musée de site.

Stratigraphie

Les fouilles d'H.L. Movius ont mis en évidence une importante stratigraphie d'une dizaine de mètres de hauteur comportant quatorze niveaux archéologiques numérotés de 1 à 14, séparés par des éboulis stériles. Les niveaux 14 à 6, à la base, sont rapportés à l'Aurignacien ancien et évolué. Les niveaux 5 à 2, les plus riches, correspondent au Gravettien ancien, moyen, évolué et final (Périgordiens IV, V, VI et VII). Le niveau 1 et les vestiges superficiels correspondent au Solutréen. Chacun des niveaux ayant été subdivisé en plusieurs sous-niveaux, on aboutit à l'identification d'une vingtaine au moins de campements successifs.

Suivant les époques et suivant l'état de l'abri à ces moments-là, ce lieu a servi de campement de plus ou moins longue durée. En témoignent les nombreux outils de silex et d'os, les déchets de leur fabrication, les restes de la faune chassée et consommée, mais aussi les nombreux témoins esthétiques (pièces insolites, outils et objets décorés, objets de parure, galets roulés), les objets d'art mobilier (galets décorés, blocs gravés) et les restes de la décoration pariétale de la paroi rocheuse.

Les études en cours sur les matières premières, la technologie, l'archéozoologie prennent en compte l'ensemble du

matériel issu des fouilles et permettent ainsi de préciser la nature des différents ensembles archéologiques et la fonction des lieux aux différents moments. Schématiquement, au début de l'Aurignacien, le site était une longue et étroite plate-forme: elle accueillait des campements de courte durée. Durant le Gravettien, l'abri mesurait une douzaine de mètres de profondeur: il avait alors atteint son ampleur optimum et était occupé par des campements de longue durée. Il y a 20.000 ans, à la fin du Gravettien, l'abri était presque complètement effondré et un recoin a servi de lieu de sépulture.

Le but des pages qui suivent est de présenter les principaux éléments d'art pariétal et mobilier, les colorants, les objets de parure, sans oublier les témoins esthétiques ou les pièces étranges, découverts au cours des fouilles d'H.L. Movius et de les relier éventuellement aux différentes structures d'habitat. Notre présentation suivra la stratigraphie, des occupations les plus anciennes aux plus récentes.

L'Aurignacien

Les couches aurignaciennes, 14 à 6, ont été fouillées sur une bande de six mètres de largeur. Une première étude a été effectuée par A. Brooks, une des collaboratrices d'H.L. Movius (*in* Bricker 1995:167-222). Une nouvelle étude a été réalisée par L. Chiotti (Chiotti 1999) et elle a déjà donné lieu à plusieurs publications de détails (Chiotti 1997, 2000).

Durant cette période, l'abri Pataud se présente comme une étroite plate-forme. Les fouilles ont livré une série d'habitats de courte durée, séparés par des éboulis, plus ou moins stériles, dus essentiellement à la gélifraction et correspondant à des périodes pendant lesquelles l'abri n'était pas ou peu occupé.

Les couches 14 à 9 peuvent être regroupées dans un ensemble qui paraît homogène. L. Chiotti les rattache à l'Aurignacien I du type de La Ferrassie. Les différences entre les couches lui paraissent dépendre essentiellement de la durée du séjour sous l'abri. Les couches 8 et 7-*Lower* se rapportent à l'Aurignacien II, tandis que les couches 7-*Upper*, l'éboulis 6/7 et la couche 6 forment un ensemble rapporté à l'Aurignacien IV (Chiotti 2000:240).

Les témoins esthétiques sont rares. Ils proviennent pratiquement tous de la couche 11 et sont localisés essentiellement dans la partie externe de la plate-forme. La parure est représentée par des dents (AP/63 11-3016 et 3075) et de petits os percés (AP/63 11-2819 et 3533). Une canine de félin présente une tentative de percement (AP/11-2846). Deux objets sont exceptionnels: une plaquette en ivoire percée d'un large trou circulaire, fracturée à ce niveau (AP/63 11-3094), et un os spongieux poli et perforé (AP/63 11-3115).

La paroi de l'abri a été décorée pour la première fois pendant les occupations de l'Aurignacien évolué, sans doute à partir de la couche 7. En effet, on retrouve dans les couches 7 et 6, sur environ deux ou trois mètres à partir du fond, de

nombreuses écailles rocheuses portant des traces de pigment rouge. La paroi semble donc avoir été badigeonnée de rouge (avec rarement des traces de pigment noir), dans le fond de l'abri et sur le départ de la voûte, c'est-à-dire sur la zone à portée de la main. La décoration a peut-être commencé avec la couche 8 où abondent les pigments. La destruction de ce décor par le gel semble s'achever durant la formation de la couche 6.

Il n'a été retrouvé aucun vestige de décoration de la paroi de l'abri pour les périodes les plus anciennes, c'est-à-dire pendant l'Aurignacien ancien. En revanche, il a été découvert la trace d'un aménagement troglodytique rapportable à la couche 11. Il s'agit d'un anneau rocheux (AP/63 11-2548), creusé avec un outil de silex utilisé en rotation sur la voûte de l'abri. Il est tombé au sol avec un large fragment de la voûte (environ 30 cm sur 50 cm) pendant la formation de l'éboulis 10/11, à 2 m du fond de la plate-forme d'occupation. L'ancienneté de tels aménagements a été noté, dès le début du XXe siècle, au moment des fouilles des abris aurignaciens Blanchard et Castanet à Sergeac (Delluc 1978:419-421), mais il n'avait pas été noté à l'époque de repère stratigraphique précis.

Le Gravettien

Durant la formation de la couche 5 (Gravettien ancien), l'abri Pataud est occupé par une vaste plate-forme sub-horizontale de 12 mètres de large. Un léger talus, au centre, sépare l'intérieur et l'extérieur de l'habitation. Le matériel issu de la couche 5 forme l'ensemble le plus abondant dans les collections de l'abri Pataud (plusieurs centaines de milliers de pièces). Son étude est en cours et les résultats ne sont pas encore disponibles. On peut signaler la présence d'une vingtaine de dents percées, en particulier des canines de renard (AP/61 5-6003; AP/64 Ext 2736 et 4194), des coquillages, des objets en os et en bois de renne et de nombreux fragments d'ocre et de manganèse. La tête d'un poinçon d'os (AP/60 5-1699) est décorée de deux séries d'incisions parallèles.

De la plate-forme extérieure proviennent trois galets qui méritent une mention particulière. Le premier (AP/61 5-9545) est un galet plat ovoïde (78 mm de long): il a été utilisé comme retouchoir et il porte, gravées sur un bord, trois incisions parallèles, dont on peut discuter le caractère décoratif ou fonctionnel. Le deuxième (AP/64 Ext.619) est un galet de schiste très plat, façonné. Il est ovalaire, un bord est largement encoché et il conserve des traces d'ocre rouge. Sa signification n'est pas évidente, mais peut-être faut-il le rapprocher des représentations féminines schématiques. Le troisième galet (AP/60 5-1247) est le plus intéressant (fig. 1). Il s'agit d'un petit galet (85 mm le long) de roche rouge, poli naturellement par l'eau. Il est de forme triangulaire allongée. Sur l'avant, l'usure naturelle de la roche fait apparaître un cerne périphérique plus clair et trois incisions parallèles traversent la partie centrale. Sur le revers, le cerne est remplacé par une fine incision périphérique et chacun des deux angles aigus est partagé par une courte incision. Sur cette face du galet, les

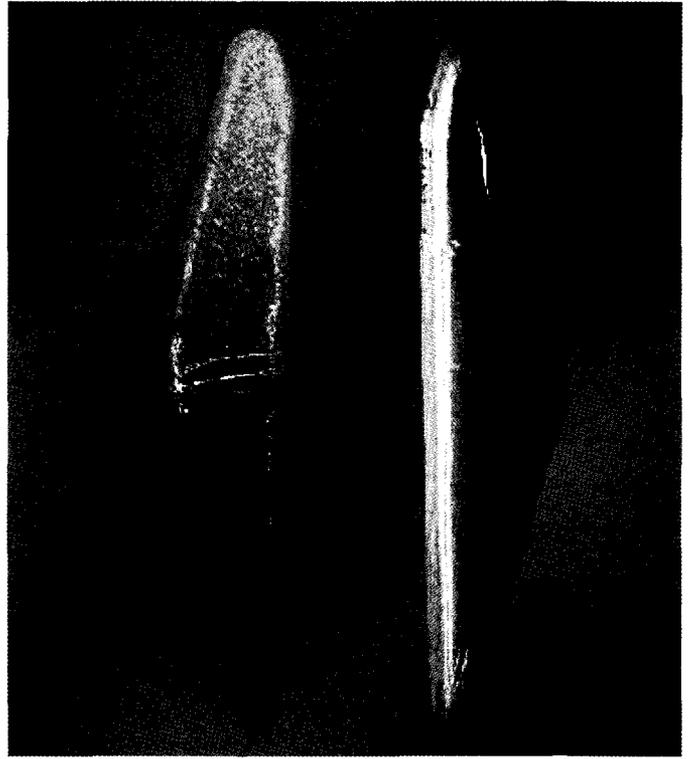


Figure 1. Abri Pataud. Gravettien ancien. Galet gravé de quelques traits pour figurer deux vulves.

traits figurent certainement deux vulves, une dans chaque angle aigu du triangle. Ainsi, on peut imaginer que les trois traits incisés sur l'avant figureraient en quelque sorte la taille ou la ceinture. Ce galet a été découvert au voisinage d'une zone où le sol est coloré en marron foncé et où existait une forte concentration d'outils.

Après la couche 5, l'auvent continue de s'effondrer: dans la partie sud-ouest du site, se produit un important éboulement de la voûte qui rend cette partie de l'abri pratiquement inutilisable pour l'habitat. En revanche le fond de l'abri et la partie nord restent très accueillants. L'habitat de la couche 4 (Gravettien moyen) s'étendait certainement bien au-delà de la zone fouillée. Dans cette zone, la couche 4 a livré un matériel lithique et osseux très abondant, dont l'étude est en cours. Une cinquantaine de petits galets roulés lustrés ont été recueillis dans la partie externe de l'habitat. Parmi les objets de parure, on note des coquillages, en particulier deux petites ammonites fossiles percées (AP/60 4-10181 et 10216), des dents percées, en particulier des canines de renard (AP/60 4-9214 et 9749) et surtout une incisive de bœuf percée, dont la racine est décorée de fines incisions parallèles. De la même couche provient un galet plat (AP/59 Eb 3/4 - 2440), incisé de traits très fins, surtout sur une face latérale. Parmi les outils en os, une spatule (AP/60 Eb 3/4-7988) porte de fines incisions parallèles marginales. On peut signaler une curieuse petite boule en ivoire façonnée (AP/59 4-6145). Enfin deux galets aménagés méritent une mention particulière: l'un (AP/59 4-3849) est un petit galet oblong d'une roche verdâ-



Figure 2. Abri Pataud. Gravettien moyen. Galet gravé d'un sillon circulaire pour figurer un phallus.

tre, avec une extrémité naturelle arrondie cernée par un vigoureux trait gravé périphérique, figurant certainement un phallus (fig. 2); l'autre, qui provient de la zone externe à l'habitat, est un gros galet de diorite, brisé (AP/64 Ext - 6204) orné, sur ses deux faces, d'un décor géométrique: de courtes incisions parallèles reliées par de longs traits, en échelle.

A cette époque, la paroi et le plafond, au fond de l'abri, sont décorés de larges figures au trait noir épais, avec parfois les traces d'un badigeon de fond rouge. H.L. Movius signale une activité artistique considérable, monochrome et polychrome. Il en demeure de nombreuses écailles tombées de la voûte dans la partie supérieure de la couche 4 et à la base de l'éboulis 3 - 4 (Movius 1977:75). Elles proviennent de la partie profonde de l'abri, jusqu'à environ 4 mètres du fond. Tout se passe comme si, à l'époque, la voûte était plus horizontale que pendant les temps aurignaciens et accessible sur une plus grande surface. La plupart de ces écailles ont été localisées par carré de fouilles, mais elles sont rarement coordonnées. Par exception, on peut citer une écaille portant un large trait noir (AP/60 4-19007): elle a été trouvée près du foyer M, dans le carré IVF. La majeure partie des écailles conservées portent de larges traits noirs, vestiges de tracés malheureusement non identifiables. Sur une de ces écailles apparaît un tracé noir sur fond rouge: c'est un ovale fermé qui pourrait évoquer une tête animale, sans les détails significatifs. Tout au fond de l'abri, la couche 4 a livré plusieurs petits blocs de manganèse (AP/60 4-9320 et 10794).

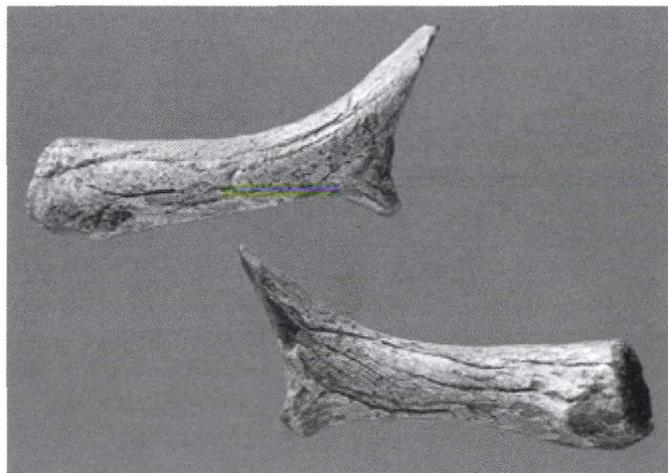


Figure 3. Abri Pataud. Gravettien moyen. Bois de renne taillé en forme de poisson et gravé de deux saumons.

C'est vraisemblablement de cette époque que datent deux autres pièces remarquables issues de collectes ou de fouilles anciennes. La première est un bois de renne de chute, taillé, au niveau d'une fourche, en forme de poisson et gravé sur chacune de ses faces d'un saumon (fig. 3). Cet objet (n° 1386 du catalogue du musée du Périgord à Périgueux) a été recueilli par Maurice Féaux en juin 1894. Malgré le temps écoulé, on peut situer précisément cet endroit. Ce ne peut être que le talus devant le lieu où H.L. Movius localisera soixante ans plus tard sa fouille. Le sondage effectué en 1953 montre qu'à ce niveau existe en surface un puissant dépôt de pente rapportable au Périgordien V (1 m d'épaisseur en moyenne), surmontant les dépôts plus anciens du Périgordien IV et de l'Aurignacien. Comme l'objet a été trouvé en surface, nous pensons qu'il est licite de le rapporter au Périgordien V (Delluc 1992). La seconde pièce remarquable est une écaille rocheuse de 16,5 cm sur 11 cm portant une tête de cerf peinte en noir (fig. 4). Cet objet a été recueilli par S. Blanc au cours d'une fouille remontant au début des années cinquante, non publiée. Nous disposons seulement d'une note du préhistorien indiquant la provenance: «abri Vignaud, Les Eyzies, Périgordien V, prolongement de l'abri Pataud». Compte tenu de ces informations et des observations effectuées au cours des fouilles récentes, on peut penser que cette écaille de desquamation provient d'un abri néo-formé, aujourd'hui effondré, en contrebas de la ferme Pataud et de l'abri Movius et qu'elle correspond à une décoration pariétale contemporaine de la couche IV (Delluc 1997).

Le temps passe. L'auvent de l'abri Pataud continue à s'effondrer. Au moment de la formation de la couche 3 (Gravettien récent ou évolué), seul est utilisable l'espace entre falaise et blocs éboulés sur environ 3 m de large. Cet espace a été décrit par Movius comme une «maison», avec cinq grands foyers, des espaces intérieur et extérieur bien séparés, et une entrée. La nouvelle étude effectuée par Roland Nespoulet (Nespoulet 1996) confirme et complète cette description. Des objets, trouvés sur les deux portions extérieures de la plate-forme, indiquent que la maison était peut-être



Figure 4. Abri Pataud – Vignaud. Gravettien moyen. Ecaille de desquamation ornée d'une tête de cerf peinte en noir.

ouverte des deux côtés. La répartition du matériel par type d'objets permet de localiser des zones d'activités particulières (débitage du silex, boucherie...). La majeure partie des objets de parure, des objets d'art mobilier, des blocs décorés et des colorants ont été retrouvés dans l'espace intérieur de l'habitation.

Parmi les objets de parure, on retiendra trois lamelles de silex curieusement façonnées avec une sorte de gorge de suspension (AP/58 3-894, 895 et 415), une autre pendeloque en os avec une gorge de suspension (AP/58 3-330) et un petit galet aplati dont le percement a échoué en éclatant.

De cet espace intérieur proviennent aussi trois petits galets de calcaire dolomitique, à grains très fins, ornés de gravures animalières d'une extrême finesse (fig. 5): ils ont servi ultérieurement d'enclumes. L'un est orné de trois têtes de bison (AP/58 3-1150-B), le deuxième porte une tête animale à grande oreille, cheval ou biche (AP/59 3-3224), et le troisième, récemment reconnu (Dubourg *et al* 1996), est gravé d'une belle tête de cheval (AP/58 3-921). Un autre objet mérite d'être signalé: il s'agit d'un petit bloc de grès rose, peut-être un galet, creusé de deux profonds sillons, sans signification évidente (AP/58 3-1455).

De ce niveau, H.L. Movius a exhumé aussi plusieurs blocs calcaires gravés. Trois portent des images remarquables. Le premier (fig. 6), découvert à proximité d'un foyer, près de l'entrée décrite par le fouilleur, est orné d'une silhouette féminine en bas-relief, dite «la Vénus de Pataud» (Movius 1977:47-48; Delluc 2000). Les deux autres sont vigoureusement gravés d'images ovalaires allongées, centrées sur une ligne de cupules: le premier porte un seul ovale, très net (fig. 7), et il a été découvert au centre de l'habitat (carré FIII), près d'un foyer; le second porte trois ovales plus irréguliers et il était situé à l'extérieur de l'habitation (carré F1). Ces deux derniers blocs ont été décrits par H.L. Movius comme décorés de vulves (*vulva* n°1 et *vulva* n°2) (Movius 1977:47 et 49). Cette identification n'emporte pas la conviction. En revanche, on doit insister sur le fait

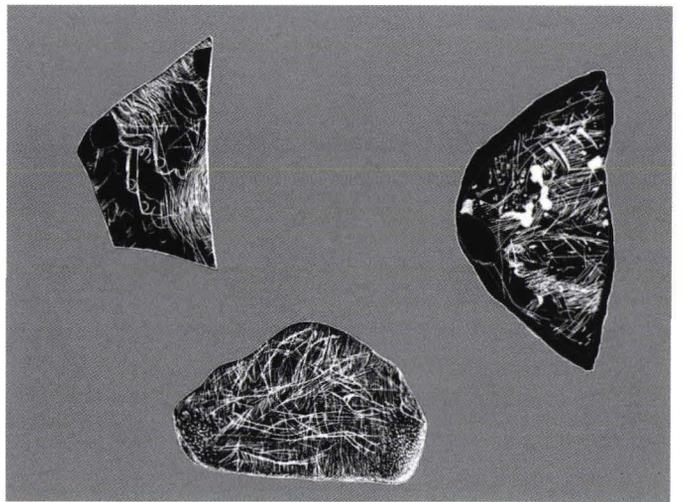


Figure 5. Abri Pataud. Gravettien récent. Trois galets ornés de fines gravures animalières: trois bisons sur l'un, une biche ou cheval sur le deuxième et un cheval sur le troisième (relevés par Pierre Laurent et Christine Dubourg).

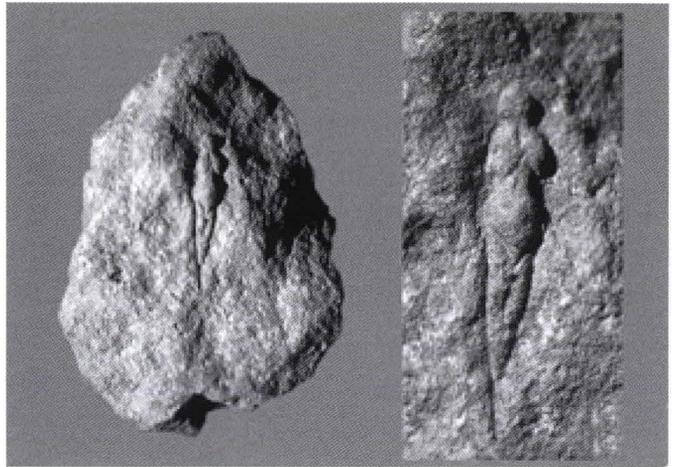


Figure 6. Abri Pataud. Gravettien moyen. «Vénus» sculptée en bas relief sur un petit bloc calcaire.



Figure 7. Abri Pataud. Gravettien moyen. Ovale centré sur une ligne de cupules gravé sur un bloc calcaire.

que ce tracé géométrique, très caractéristique, a été reconnu à Laugerie-Haute sur deux blocs calcaires très comparables, dans un niveau strictement contemporain. La signification de ces ovales nous paraît énigmatique, mais ils peuvent certainement être classés parmi les marqueurs ethniques (Delluc 1991:210).

A la limite nord-ouest de cette habitation, un des énormes blocs immeubles, lui servant de limite, est orné d'un ensemble d'images ovalaires centrées sur des lignes de cupules, reliées par un tracé serpentiforme (fig. 8). Ce tracé est de même nature que les ovales isolés des deux blocs précédents, mais il est plus complexe et répétitif. Cet énorme bloc ne pouvait certainement pas être déplacé et son décor peut être considéré comme pariétal, rattaché à l'habitation de façon immeuble, alors que les deux autres blocs sont meubles.

Une nouvelle fois, la paroi, au fond de l'abri Pataud, a été décorée. En témoignent les nombreuses écailles desquammées sous l'effet du gel, tombées au sol et découvertes dans la partie supérieure de la couche 3 (*lens* 2), au fond de la «maison», mais aussi de part et d'autre: des écailles qui présentent des surfaces sculptées, gravées ou peintes (rouge, blanc et traits noirs) et même un anneau. Le décor est très différent de celui reconnu sur les écailles rapportées à la décoration de l'abri durant l'Aurignacien (badigeon rouge) ou pendant la couche 4 (tracés faits avec de larges traits noirs). Plusieurs écailles conservent les vestiges d'une minutieuse régularisation de la surface rocheuse par un fin piquetage. Le fond est parfois badigeonné de blanc ou de rouge. Les tracés sont peints en noir ou en rouge ou sont gravés, mais les écailles sont trop fragmentées pour que l'on puisse y reconnaître des tracés figuratifs.

La «maison» de la couche 3 a livré aussi de nombreux vestiges de colorants, en particulier des crayons d'ocre et de manganèse, certains avec des surfaces de raclage caractéris-

tiques (AP/58 3-1459), et des blocs de kaolin (de provenance locale). Un énorme galet découvert au centre de la «maison» avait servi de mortier à couleurs: il est complètement enduit d'ocre rouge.

A partir de cette époque, dans la partie centrale, l'abri Pataud n'est plus habitable. L'auvent achève de s'effondrer en un éboulis qui isole, tout au fond contre la paroi, un étroit couloir de deux mètres de largeur et moins d'un mètre cinquante de hauteur. Au nord de la zone fouillée, en amont, il demeure encore une portion de l'auvent formant un petit abri résiduel. C'est là que débouche le couloir, long d'une dizaine de mètres de longueur et obstrué au sud, en aval. Il semble avoir été utilisé comme lieu de sépulture à la fin de l'occupation correspondant à la couche 2 (Gravettien final; Protomagdalénien pour Movius ou Périgordien VII). En effet, dans la partie supérieure de cette couche ou à la base de l'éboulis 1 - 2 sus-jacent, ont été retrouvés les restes de trois adultes et de quatre enfants: une femme de seize ans, un enfant et un nouveau-né, à l'entrée du couloir, un adulte au milieu et, tout au fond du couloir, une autre femme et deux enfants. Ce niveau archéologique a livré des objets de parure, des vestiges artistiques mobilier et pariétal et des objets insolites exceptionnels, certainement en relation avec les sépultures. Enfin, l'espace correspondant aux activités effectuées sous le petit abri résiduel lui-même reste à fouiller.

L'entrée du couloir au voisinage du squelette de la jeune femme de seize ans (autour des carrés F et G VII) correspond à une très grande concentration de ces objets remarquables: une centaine de petites perles rectangulaires en os découpé, percées au centre (en particulier AP/63 2-1522, 1549, 2117); un fragment d'omoplate décoré d'une cinquantaine de gros points rouges alignés suivant sept ou huit séries (AP/63 1-107) (Movius 1977:10) (fig. 9); des os et bois de renne incisés (AP/63 2- 1902 et 2082). Un étrange petit galet (fig. 10), trouvé à proximité d'un bâton percé (AP/2-1280), à 30 cm du fond de l'abri, toujours au même endroit, a été décrit



Figure 8. Abri Pataud. Gravettien moyen. Gros bloc de calcaire immeuble, avec un ensemble complexe de gravures comportant des ovales centrés sur des lignes de cupules, reliés par un tracé serpentiforme.



Figure 9. Abri Pataud. Gravettien final. Fragment d'omoplate décoré d'une cinquantaine de points rouges.

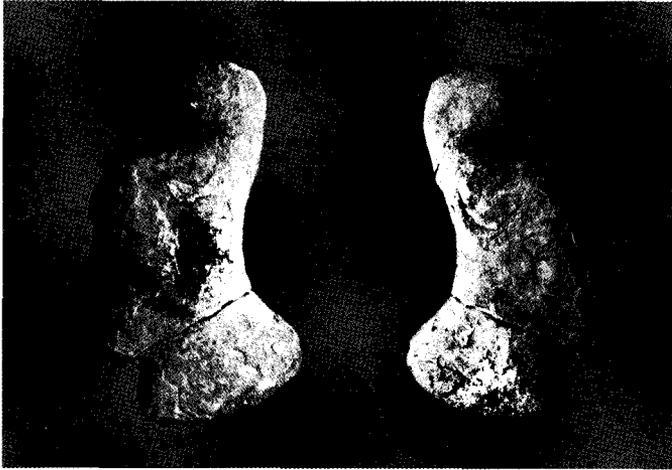


Figure 10. Abri Pataud. Gravettien final. Galet évoquant une figure féminine schématisée.

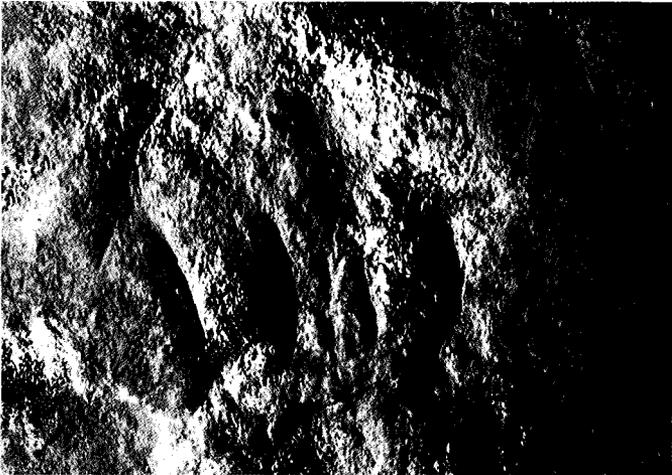


Figure 11. Abri Pataud. Gravettien final. Gros bloc de calcaire immeuble gravé d'une représentation schématisée de vulve.

comme un pseudo-objet d'art en forme d'animal par H.L. Movius (AP/64 2-1964); il pourrait tout aussi bien être interprété comme une figuration féminine de profil, avec tête, sein, ventre, massif fessier et cuisse, à condition d'être regardé en position verticale, extrémité circulaire dégagée en haut (Movius 1977:28 avec photographie en place).

Enfin, l'entrée dans le couloir (en FVII), tout près de l'endroit où était déposé le crâne de la jeune femme de seize ans, est marquée par un énorme bloc immeuble dont la face supérieure est gravée de tracés fins confus, au milieu desquels un ensemble plus vigoureusement incisé dessine ce qui nous paraît bien être une vulve schématisée (fig. 11). Selon H.L. Movius (Movius 1977:25), ce gros bloc était enfoui dans la couche 2, sa face supérieure gravée étant juste recouverte par les dépôts les plus récents de ce niveau (*lens* 1). Il est resté en place et c'est le seul témoignage pariétal de l'activité artistique conservé *in situ*.

Il n'a pas été trouvé d'objets d'art à proprement par-

ler dans le couloir lui-même, mais H.L. Movius décrit plusieurs objets qui s'en rapproche par leur aspect esthétique, leur caractère exceptionnel et/ou leurs formes évocatrices. Etant donné l'exiguïté du couloir, surtout dans sa partie profonde, ces dépôts insolites ne peuvent pas être considérés comme faisant partie d'un éventuel habitat et ils ont certainement une signification particulière liée au rôle funéraire des lieux.

Au milieu du couloir, au pied de la paroi, dans le carré GIII, se trouvait un dépôt fait de trois crânes de cervidé, deux biches et un faon (Movius 1977:22-23). Non loin de là, en F IV, le long de l'éboulis limitant le couloir, se trouvait un récipient de 20 cm de long, fait du fragment évidé d'une défense de mammoth sciée (AP/58 2-309) : il contenait un petit fragment d'aiguille en os (Movius 1977:26). Tout au fond du couloir, en un endroit bas ne permettant plus la station debout, dans le carré FII, il a été trouvé un objet de ramassage typique, un biface acheuléen, couvert d'une très belle patine jaune orangée, témoin de sa très grande ancienneté, et dont la pointe a fait l'objet d'une tentative infructueuse de reprise du débitage (AP/58 2-237) (Movius 1977:25-26). Une quinzaine de gros galets (une dizaine de centimètres de long), de forme le plus souvent allongée, voire triangulaire, ont été découverts dans la partie supérieure de la couche 2, en F II, en F III, en F et G IV, en GVI et en E VII, au voisinage des différents squelettes. Certains ont une forme suggestive, évoquant vaguement une silhouette féminine, et certains ont été utilisés comme compresseurs. Ils sont très différents des petits galets lustrés de la couche 5. L'un d'eux, de forme ovale très régulière, a été découvert dans le carré E VII, non loin du crâne de la jeune femme de seize ans (AP/63 2-1624) (Movius 1977:27). Il reste à signaler plusieurs dépôts d'ocre rouge qui ont frappé les fouilleurs, en particulier deux concentrations en F VI près du crâne de la jeune femme de seize ans et une au milieu du couloir en F III.

Les études en cours permettront sans doute d'aller plus loin dans l'interprétation de ces exceptionnelles découvertes dans un niveau archéologique où l'abri a servi essentiellement de sépulture.

Le Solutréen

Sur la voûte de la partie non effondrée de l'abri, à 50 mètres en aval de la zone fouillée, dans l'abri Movius, nous avons découvert un bouquetin sculpté en bas-relief, presque à portée de la main (fig. 12). Il est tout à fait dans le style de ses congénères solutréens de Roc-de-Sers. Aucune fouille n'a été effectuée dans cet endroit, mais il a été trouvé au sol plusieurs outils de silex typiquement solutréens, en particulier des feuilles de laurier, et, sur la terrasse en avant de cet abri Movius, quelques outils gravettiens, comme des burins de Noailles. Les observations effectuées avant et pendant l'aménagement du musée de site de l'abri Pataud sous l'auvent de ce même abri permettent de penser qu'à cet endroit existe un gisement tout à fait analogue à celui analysé par les fouilles de l'équipe américaine, avec des niveaux aurignaciens et gra-

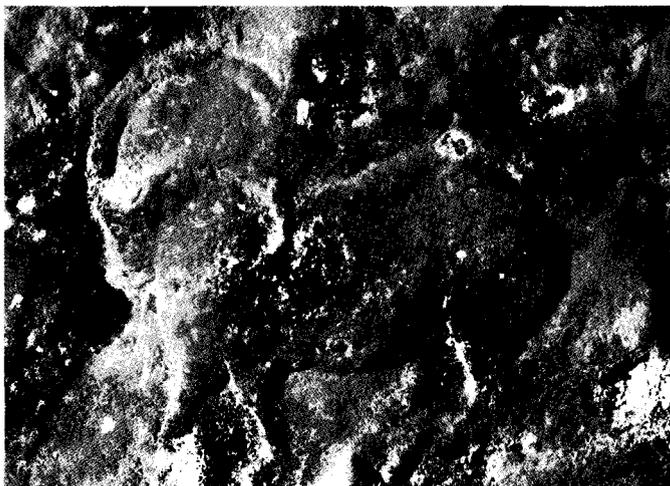


Figure 12. Abri Pataud – Movius. Solutréen probable. Bouquetin sculpté en bas-relief sur la voûte de l'abri.

vettiens surmontés par des niveaux solutréens relativement importants. Seules les couches superficielles ont été détruites aux temps historiques pour permettre l'utilisation de l'abri comme annexe d'une habitation (avec des anneaux médievux à la voûte et un mur de façade). Etant donné la hauteur de la voûte au-dessus du sol, la sculpture est très vraisemblablement due aux derniers occupants solutréens des lieux. C'est, en tous cas, une date ultime puisqu'il n'a été trouvé ici aucun vestige paléolithique postérieur au Solutréen.

Un certain nombre d'outils solutréens remarquables ont été découverts sur l'ensemble du site. Ils proviennent tous des couches les plus superficielles, le plus souvent perturbées. Un seul objet décoré mérite d'être mentionné: il s'agit d'un petit fragment d'os plat incisé de coches sur les deux côtés et sur les deux faces, découvert au voisinage du four de la famille Pataud, entre la maison et la grange, soit entre l'abri Pataud et l'abri Movius.

Conclusion

L'abri Pataud a donc fourni d'importants vestiges d'art mobilier et pariétal bien datés. A côté des objets principaux signalés dans le présent article, il a livré un grand nombre de pièces lithiques et osseuses portant des traces plus ou moins bien conservées d'activité artistique. Les études en cours sur les objets de matière osseuse décorés ou sur les écailles rocheuses peintes ou gravées apporteront certainement des précisions importantes. Mais il nous a paru intéressant de faire un état des connaissances actuelles sur ce site d'exception.

Bibliographie

BRICKER H.M. (dir.), (1995) - *Le Paléolithique supérieur de l'abri Pataud (Dordogne): les fouilles de H.L. Movius Jr.*, Paris: Maison des Sciences de l'Homme (DAF 50).

CHIOTTI L., (1999) - Remontage d'un pic dans l'Aurignacien ancien de l'abri Pataud. *Préhistoire du Sud-Ouest* 6:33-56.

CHIOTTI L., (1999) - *Les industries lithiques des niveaux aurignaciens de l'abri Pataud. Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne): étude technologique et typologique*. Paris: Muséum national d'Histoire naturelle, thèse de doctorat.

CHIOTTI L., (2000) - Lamelles Dufour et grattoirs aurignaciens (carénés et à museau) de la couche 8 de l'abri Pataud, Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne. *L'Anthropologie* 104:239-263.

DELLUC B. et G., (1978) - Les manifestations graphiques aurignaciennes sur support rocheux des environs des Eyzies (Dordogne). *Gallia Préhistoire* 21:213-438.

DELLUC B. et G., (1987) - Le petit bloc portant une tête de cerf de l'abri Vignaud aux Eyzies. *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* CXIV:258-259.

DELLUC B. et G., (1991) - *L'art pariétal archaïque en Aquitaine*. Paris: éditions du C.N.R.S., XXVIIIe supplément à *Gallia Préhistoire*.

DELLUC B. et G., (1992) - Les poissons gravés de l'abri Pataud aux Eyzies (Dordogne). *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* CXIX:439-454.

DELLUC B. et G., (2000) - La vénus sculptée de l'abri Pataud: oui ! *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* CXXVII:43-72.

DUBOURG C., DELLUC B., DELLUC G., NESPOULET R., (1996) - Un nouveau galet gravé à l'abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac). *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* CXXIII:410-423.

MOVIUS H.L., (1977) - *Excavation of the abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne). Stratigraphy*. Harvard University, Cambridge, Massachusetts: American School of Prehistoric Research, bulletin 31.

NESPOULET R., (1996) - *Le Périgordien VI de l'abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne). Contribution à l'étude technologique et typologique de l'industrie lithique de la couche 3*. Paris: Muséum national d'Histoire naturelle, thèse de doctorat.

NESPOULET R., (1999) - Remontage d'une microgravette dans une séquence de débitage laminaire du Gravettien de l'abri Pataud. *Préhistoire du Sud-Ouest* 6:57-77.